CONTRAT DE PRELEVEMENT A ECHEANCE

pour le paiement des factures d'eau et d'assainissement

*(ce document peut être renvoyé complété et signé par mail à **abonne@eauouestessonne.fr** ou par courrier)*

1) TITULAIRE(S) DU CONTRAT

Civilité : ☐ Mr ☐ Mme ☐ Mr et Mme ☐ autre, préciser : .....

Qualité de l'abonné : ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Occupant ☐ autre : .....

Nom(s) : .....

Prénom(s) : .....

Téléphone : ..... **E-mail** : .....

Adresse du point de comptage

N° et rue : .....

Code postal : ..... **Ville** : .....

Numéro du compteur d'eau : .....

2) ADHESION AU PRELEVEMENT A ECHEANCE DE LA FACTURE D'EAU POTABLE

Les abonnés ont la possibilité de régler leur facture d'eau et d'assainissement par prélèvement à échéance sur facture. Cette démarche peut être effectuée dans l'Espace Abonné en ligne sur le site internet www.eauouestessonne.fr, par mail ou par courrier.

Le présent contrat et un mandat SEPA devront être complétés, signés et retournés à la Régie Publique Eau Ouest Essonne par mail ou par courrier, accompagnés d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au format IBAN.

Si l'adhésion est effectuée en ligne, seul le mandat SEPA devra être complété, signé et retourné à la Régie Publique Eau Ouest Essonne par mail ou par courrier, accompagné d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au format IBAN.

Tout demande d'adhésion sera validée et effective dès réception des documents par la Régie Publique Eau Ouest Essonne. En retour, l'abonné recevra deux factures par an sur lesquelles figureront les dates de prélèvement.

3) CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES

Pour tout changement de coordonnées bancaires, un nouveau mandat SEPA devra être complété, signé et retourné à la Régie Publique Eau Ouest Essonne par mail ou par courrier, accompagné d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au format IBAN. Cette démarche peut être effectuée dans l'Espace Abonné en ligne.

Le mandat SEPA est téléchargeable sur le site internet www.eauouestessonne.fr ou sur demande.

Tout changement de coordonnées bancaires sera validé et effectif dès réception des documents par la Régie Publique Eau Ouest Essonne.

4) ECHEANCES IMPAYEES

Tout prélèvement rejeté ne sera pas représenté.

L'échéance impayée devra être régularisée dans les meilleurs délais auprès de la Régie Publique Eau Ouest Essonne, par tout autre moyen de paiement proposé par la Régie.

5) RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Sauf avis contraire de la part de l'abonné et en l'absence de changement de domicile, le contrat de prélèvement à échéance sera automatiquement reconduit l'année suivante.

En cas de déménagement dans une commune du périmètre de la Régie, l'abonné devra souscrire un nouveau contrat de prélèvement à échéance pour son nouveau logement.

6) FIN DU CONTRAT

L'abonné pourra mettre fin au contrat de prélèvement par simple demande écrite (mail ou courrier) auprès de la Régie Publique Eau Ouest Essonne.

PIECES A FOURNIR :

✓ Mandat SEPA complété
✓ RIB

Fait à ……, le ……

Signature(s) (du ou des demandeurs)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation des redevances de consommation d'eau et d'assainissement. Le destinataire de ces données est le Syndicat des Eaux Ouest Essonne. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier au Syndicat des Eaux Ouest Essonne, 24 rue du Général Leclerc – 91470 FORGES LES BAINS. Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Eau Ouest Essonne
Régie Publique

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Afin que votre demande soit prise en compte, il est impératif :

- de compléter l'intégralité de ce formulaire, et de le signer ;
- d'y joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- d'adresser ce formulaire accompagné de votre RIB par mail à **abonne@eauouestessonne.fr** ou par courrier à la **Régie Publique Eau Ouest Essonne, 24 rue du Général Leclerc, 91470 FORGES-LES-BAINS**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Syndicat des Eaux Ouest Essonne à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Syndicat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Civilité : ☐ Mr ☐ Mme ☐ Mr et Mme ☐ autre : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

DESIGNATION DU CREANCIER

Centre des Finances Publiques de Dourdan
24 rue Debertrand
91410 DOURDAN

Identifiant créancier SEPA
FR13ZZZ810308

BENEFICIAIRE

Syndicat des Eaux Ouest Essonne
Régie Publique Eau Ouest Essonne
24 rue du Général Leclerc
91470 FORGES LES BAINS

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification internationale (IBAN)

Identification internationale de la banque (BIC)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Je choisi le prélèvement : ☐ **mensuel (le 10 de chaque mois) à partir du ...../...../.....**
☒ **à échéance (date indiquée sur chaque facture)**

Fait à ....., le .....

Signature(s) (du ou des demandeurs)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en adressant un courrier au Syndicat des Eaux Ouest Essonne, 24 rue du Général Leclerc – 91470 FORGES LES BAINS. Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.